L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 2 SEPTEMBRE.

FEUILLETON.

CAMILLE,

PAR ROGER DE BEAUVOIR.

XII.—(Suite.)

—Dites, dites, monsieur, répondis-je en imposant silence à ma douleur, j'écoute!

—Il y a, reprit le pasteur en arrêtant sur moi un regard profond et triste—il y a sur cette terre, cher Camille, une personne non moins éprouvée que votre mère, un homme né comme elle dans une position qui semblait devoir lui garantir la fortune et le bonheur.... Il a été privé, que dis-je? il a été dépouillé de ces deux biens par un être qui vous touche de près, un être qui, à cause de votre mère, eût dû respecter toute sa vie l'honneur et la considération de cet homme.... Plus tard vous saurez ce que ce misérable osa tenter, qu'il vous suffise de savoir ce que souffre sa victime. Le ciel lui avait donné pour compagne la meilleure, la plus généreuse des femmes, il vient de la perdre, la calomnie l'a tuée. Son mari languit, pauvre, inconsolable, aveugle!... délaissé par tous.... même par votre mère, qui n'est pas libre de lui prodiguer ses soins... car son nom, Camille, son nom seul, si elle le prononçait devant cet homme si à plaindre, si profondément malheureux, son nom éveillerait sa juste haine, il la repousserait avec horreur!

—Ma mère!

—Vous, Camille, vous n'avez point un pareil titre à son aversion, sous le simple nom que vous portez, vous aurez un libre accès près du vieillard. Votre mère exige que vous soyez son soutien; elle espère que Dieu, dans sa souveraine bonté, saura mettre en vous l'espoir et la force, que vous consolerez peut-être celui qui semble ne devoir plus être consolé! Ce qu'il lui a été interdit de faire à votre mère, vous le ferez: la vie de cet homme deviendra la vôtre, sa douleur, votre douleur; en un mot, Camille, cet infortuné que le ciel éprouve trouvera dans vous ce qu'il eût trouvé dans un autre fils, il renaîtra, il sourira, il priera! C'est là, sans doute, cher enfant, une mission qui peut vous sembler inexplicable, vous vous demanderez pourquoi votre mère vous a légué une si grande souffrance à consoler. Voilà ce qu'elle vous conjure d'exécuter, voilà ce qu'elle attend de vous, de votre courage! Songez, cher Camille, que ses moments sont comptés, songez que ce n'est pas ma voix, c'est la voix de votre mère qui vous supplie! Obéirez-vous encore, une fois! parlez!

Et comme j'hésitais:

Voici, reprit le pasteur une lettre de votre mère.... Un dur sacrifice m'est imposé à moi aussi, cher Camille, je vais vous perdre.... En vous priant d'accorder à cette lettre votre attention, votre obéissance entière.... je sens que je vais moi-même au-devant de notre séparation, mais il le faut.... Qui sait même si votre prompte arrivée ne rendra pas la santé à celle que la mort semble réclamer déjà! C'est un de ces miracles que Dieu se réserve quelquefois, mon cher Camille; lui qui rendit à la veuve de Naïm son fils [illegible] rendra peut-être une mère à l'orphelin!

Je m'étais emparé de la lettre que me présentait M. Stewens avec une vivacité fébrile, je la baisai, je la mouillais de larmes; devant lui, j'avais une mère, une mère que les anges eussent appelé leur sœur! Chaque phrase de cette touchante lettre respirait la plus sainte, la plus pure des tendresses.... Les lignes en étaient tracées seulement à la hâte.... elles se ressentaient du trouble alarmant de la maladie. Ma mère me priait, me pressait d'accomplir pour elle ce sacrifice entier, au nom de toute ma vie! Il me semblait la voir pâle, défigurée, mourante, me montrant du doigt le vénérable vieillard vers qui elle m'envoyait, et que dans mon [illegible] j'appelais déjà mon père!

Mon père! me disais-je, mais M. Stewens ne m'en parle point de mon père!

Je tombai éperdu entre les bras du pasteur, en l'assurant que j'étais prêt à partir, le lendemain, accompagné de Toby, je quittai le presbytère.

Les larmes de M. Stewens coulèrent sur mes joues quand sonna l'heure du départ; il était au matin, le pasteur avait passé la nuit en prière ou à écrire. Les grands arbres du parc dorés par un éclatant soleil, devaient le calme et le bonheur, et cependant ma pauvre âme était brisée. Arrivé à temps pour recevoir cet adieu suprême de ma mère, me demandais-je, [illegible] Toby avec un serrement horrible de cœur, puis, m'enveloppant de mon manteau, je partis sous la surveillance du capitaine qui devait me débarquer sur la côte de France. Je venais à peine de toucher le sol de ma patrie, je courus à [illegible] où devait être ma mère, ma mère [illegible] débattait déjà sans doute contre la mort... Hélas! cher docteur, mon empressement fut inutile.... j'arrivai trop tard, je ne devais pas même l'embrasser.

Des étrangers m'accueillirent, ils me contèrent l'horrible nouvelle—je pleurai, [illegible] la tête.... Il ne me restait plus, hélas! que la lettre de ma mère. A toutes les questions, ils répondirent d'une façon indifférente ou évasive. L'endroit où elle reposait, celle que je pleurais, sa dernière demeure, son lit de repos conquis sur tant d'infortunes, on refusa même de me l'indiquer, comme si j'eusse été indigne de m'agenouiller devant cette tombe fraîche.... Un jour après, j'étais au chevet de M. de Brévannes—[illegible] c'était lui.—Obéissant au vœu de ma mère qui n'était plus, je m'y présentais et les yeux humides encore de larmes, je m'offris à lui de me prendre pour guide, pour appui, lui qui ne pouvait plus même entrevoir la clarté du ciel, moi qui n'avais connu ma mère que pour la perdre, pour être privé [illegible] de ses caresses, à sa mort, à son adieu! M. de Brévannes reçut l'orphelin avec une bonté pleine de tendresse, [illegible] M. de Brévannes [illegible] le marquis ne sait donc rien de mon histoire. Vous, à qui je l'ai confiée, mon cher docteur, vous y trouverez peut-être une raison de plus pour me protéger, pour me plaindre, ajouta Camille en rougissant, [illegible] cette protection, cette amitié, ô le ciel, croyez-le, docteur, le seul bonheur de ma vie!

Et comme il achevait, Camille regardait le vieillard avec effusion la main d'Hervey, [illegible] empreint de tristesse et [illegible]. Son cœur, en effet, ne battait plus avec moins de violence que celui de Camille, il allait répondre, quand un terrible, un cri poussé par l'aveugle, fit tout d'un coup de la pièce voisine, la porte venait d'être poussée violemment.

Camille et le docteur trouvèrent M. de Brévannes, sur le lit, à demi-levé, sur son séant, un homme qui avait à peine eu le temps d'échanger avec lui quelques paroles à voix basse, se tenait debout au chevet du lit, devenu pâle.

—Sézolles! s'écria le docteur Hervey, en reculant résolument vers lui.

—Eloi! murmura Sézolles en reculant.

XIII.

Les trois personnages groupés autour du lit de l'aveugle formaient une telle réunion de contrastes que l'observateur le plus indifférent ne les eût pas contemplé sans intérêt.

Debout, au pied du lit, et comme un lutteur qui rassemble toute sa force, se tenait le comte de Sézolles. Sézolles, immobile, les traits livides, contractés. Sézolles qui ne s'attendait guère à retrouver Eloi, son adversaire déclaré, dans le docteur Hervey, dont il ne soupçonnait pas même la présence.

Vis-à-vis de lui, et comme dans un duel sans témoins, Eloi demeurait aussi debout, le front rejeté en arrière avec une [illegible] fierté. L'une de ses mains dans la main du marquis, l'autre dans celle de Camille, comme s'il avait voulu jeter un [illegible] Sézolles par cette pose. Eloi grandissait à ses propres yeux, il avait à défendre un vieillard et un enfant.

L'enfant—c'était Camille—regardait Sézolles avec un étonnement mêlé de [illegible]; quel était donc cet homme qui paraissait ainsi pour la première fois [illegible] le marquis? Le nom de Sézolles était connu au guide de l'aveugle, cependant il se rappelait confusément les traits de ce singulier visiteur. C'était aussi un profond sujet d'étonnement pour Camille que le nom d'Eloi donné au docteur Hervey. Qu'allait-il donc arriver de cette [illegible] attendue?

Le vieillard pouvait à peine respirer, la [illegible] et l'indignation le suffoquaient. Il se demandait comment le comte de Sézolles avait pu connaître le lieu de sa retraite, comment [illegible] en forcer l'entrée. A défaut de ses yeux éternellement fermés à la suite de [illegible] duel avec cet homme, l'aveugle [illegible] cet instinct si sûr de répugnance [illegible] qui lui faisait désirer tour à tour comme un bienfait la douce approche de Camille, et de redouter celle de Sézolles. M. de Brévannes l'avait reconnu, il [illegible] peur; il avait appelé le docteur à son secours. Mais en entendant le cri de [illegible] à la vue de M. Hervey, le sang du [illegible] s'était ranimé,—c'était donc Eloi [illegible] sa main dans la sienne, Eloi, bon [illegible] dont le cœur, que dix-huit ans de malheur n'avaient pu chasser de sa mémoire! Cette seule découverte, le marquis serra [illegible] contre sa poitrine, il s'en fit un [illegible].

—Parlez, monsieur, parlez, dit-il au comte de Sézolles, parlez, qu'avez-vous [illegible] dire? [illegible] parlez devant Eloi!

Le marquis prononça ces mots avec un [illegible] d'autorité que Sézolles trembla [illegible] tour devant ses deux adversaires.

—Nous vous écoutons, monsieur, reprit [illegible] d'un air calme.

—M. de Brévannes, reprit Sézolles en [illegible] un regard courroucé sur le docteur, [illegible] apprendra fort bien que c'est à lui seul [illegible] affaire. Monsieur ne m'est rien, [illegible] Sézolles en toisant Eloi avec mépris, et quant à cet enfant....

Le comte s'arrêta, interdit lui-même en [illegible] moment de la pâleur qui couvrit les traits de Camille.... Il passa la main rapidement sur ses yeux comme pour en chasser une autre image qui se dressait [illegible] devant lui, et s'adressant au docteur:

—Vous ferez bien, monsieur, d'éloigner [illegible] enfant, reprit-il d'une voix grave.

M. de Brévannes se rassura au sujet [illegible] l'entretien que je lui demande, je ne [illegible] point son ennemi, quoi que l'on puisse [illegible] ce que j'ai à lui dire doit [illegible] entendu de lui seul.

—De lui seul, reprit Eloi, il me semblait cependant que nous nous connaissions, M. le comte de Sézolles et moi?

Sézolles baissa le front sous cette parole [illegible], il ne voulut point répondre [illegible]. Il continua:

—Il n'est point ici un lâche guet-apens, M. de Brévannes. Encore une fois, c'est que mon beau-frère que je venais [illegible].

L'aveugle fit un mouvement d'impatience.

—Il y a longtemps, ajouta Sézolles, sans regarder Eloi ni Camille, que je vous [illegible] mon cher marquis. Sans le malheur [illegible] qui a suivi notre rencontre—rencontre que je n'ai provoquée en rien—[illegible] Sézolles, vous pourriez vous-même [illegible] aimera par l'habit que je porte à [illegible] que je pousse le culte des souvenirs. Il y a un an que je suis veuf, un...

—Assez, assez, monsieur, interrompit M. de Brévannes, dites-lui ce que vous voulez de moi....

Et comme Eloi ne quittait pas le chevet du vieillard:

—Je n'ai pas l'habitude, ajouta M. de Sézolles, d'un [illegible] de parler d'affaires de famille devant des tiers.... Il importe que je vous voie seul, sinon je me retire.

Eloi se leva, [illegible] avec cet homme; M. de Brévannes se trouvait pressé comme malgré lui. Il pria Eloi d'emmener Camille, et de venir le retrouver dans une heure.

Eloi n'éprouvait que trop le besoin d'épancher [illegible] dans l'âme du jeune homme; il sortit en jetant au comte un regard plein de menace.

Camille ne se sépara de l'aveugle qu'avec effroi.

—Nous nous promenons dans l'une des cours latérales, dit le docteur à l'oreille du marquis, c'est vous dire assez qu'à votre seule apparition à cette fenêtre, qui donne sur le préau des Quinze-Vingts, Camille et moi nous serons à vos ordres....

M. de Brévannes serra la main du docteur, qui sortit avec Camille....

Demeuré seul avec l'homme à qui il devait son infortune, l'aveugle lui fit signe de s'asseoir; il l'écouta. Ce que Sézolles avait à lui dire, nul ne pouvait en effet le soupçonner....

Le comte était habillé de noir de la tête aux pieds; on eût dit un fantôme, à sa maigreur et la teinte [illegible] de ses traits.... Il promena d'abord autour de lui des yeux égarés; puis, quand se fut assuré qu'il était bien seul avec le marquis:

—Monsieur de Brévannes, dit-il avec une feinte pitié, de tous les châtiments que pouvait m'infliger le ciel, il n'en était pas un plus cuisant que celui de vous retrouver pauvre, isolé, privé par moi seul du plus cher de tous les biens...... Mais, rassurez-vous, celui qui vous parle devait expier aussi ses torts, il devait venir un jour vous consoler, par son exemple, du fardeau de vos misères. Oui, ajouta M. de Sézolles d'un ton de comédien consommé, celui qui est à cette heure près de votre lit d'angoisse est lui-même privé de tous les biens de ce monde: richesse, bonheur, avenir, il a tout perdu!

—Vous?

—Moi-même. J'avais dû, à la suite d'opérations désastreuses, me réfugier en Amérique; c'est là que j'étais né, c'est là aussi que j'espérais me venger des torts de la fortune. Un naufrage, auquel je n'ai pu échapper qu'avec la perte de mes espérances, précipite mon malheur et ma ruine,—je n'ai plus d'espoir qu'en vous.... en vous seul.... Si vous ne venez pas à mon aide en cette crise, il ne me restera plus qu'un parti fatal, extrême; en un mot, je me tuerai!

—Vous tuer! demanda M. de Brévannes avec ironie. Non, monsieur de Sézolles, non, vous n'êtes pas de ceux qui ne peuvent survivre à la honte, au déshonneur!

Cette phrase fut lancée au comte comme un trait sûr; il en sentit la portée, mais il ne se découragea pas facilement.

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 1er septembre 1871.

Il ne s'est pas opéré de changements importants sur le marché monétaire proprement dit. Dans les rues, les billets de premier ordre, accompagnés d'excellentes garanties collatérales, sont cotés à 8 pour cent l'an, dito bons à 8 à 10, les billets de commerce No. 1 à courte échéance, sans garanties collatérales, à 8 à 10, dito bons et de second ordre à 11 à 15, les billets de commerce No. 1 à longue échéance, sans garanties collatérales, à 10 à 12.—Le papier hypothécaire est encore à 9 à — par an le No. 1 et 10 à 12 le bon et le second ordre.

L'or a ouvert à 112 1/4 à 112 1/2 contre 112 7/8 (taux de clôture à New-York, hier soir) et a fermé à 112 1/8 à 112 3/8. Il y a eu meilleure demande—une partie pour les droits de douane—et le marché a été plus ferme que celui de New-York. Les transactions comprennent $2,000 à 112 1/8, $1,000, $8,000 et $21,000 à 112 1/4, $6,000 à 112 3/8, $1,000, $5,000 et $6,000 à 112 1/2—Dans l'argent, $6,000 en demi-piastres américaines, à 106 1/2 et $2,500 à 107. Hier, $1,000 à ce dernier taux.—Nous cotons les demi-piastres américaines à 106 à 107. Les piastres mexicaines sont nominales.

Il s'est fait peu de chose dans le change étranger. Les opérations de sterling ne sont que de 6,000 livres, dont 1500 commercial à 121 5/8, 500 à 121 3/4, 2000 à 122 1/8 et 2000 à 122 5/8.—Le sterling peut être coté à 121 3/4 à 122 1/4 le bon commercial No 1 et clear, et 122 5/8 à 123 3/4 le change de banque.

Le change américain a été fort calme. Les banques ont encore tiré sur New York à 3/8 de prime. Les ventes sont: $10,000, en change de commerce, sur New York, à vue, à 1/8 de prime, $20,000 et $30,000 à 3/16.

Un chèque de banque, en or, sur New York, s'est vendu à 5/8 de prime.

Dans les actions, 300 de la Compagnie pneumatique ont changé de mains, hier, à $5 25, 50, aujourd'hui, à $5.50, 100 à $5 75, 100 à $6, 50 et 50 à $6 25, 100, option de l'acheteur, trente jours, à $6 50; 1,000 de la Compagnie de levées de la Louisiane à $7 25, 100, 200 et 500 à $7 50; 100 du Crescent City Water-Works à 30 cents; 100 de la Compagnie d'engrais à $21; 50 du Barra Barra Copper Mine à $8 25, [illegible].

$2,500 de bonds 8 pour cent de Jefferson City se sont vendus à 73.

$1,500 de certificats d'allocations de la ville ont été achetées à 94 3/4 et $3,000 à 94.

On n'a pas annoncé de ventes de mandats de l'Etat.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Vendredi 1 septembre 1871.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 150 balles, prises à peu près aux prix antérieurs. Nous répétons conséquemment nos cotes précédentes.

Nous reproduisons aussi les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ses types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne, les hauts chiffres pour le strict.

	Listes en moyenne	Chiffres de l'Exchange
Inférieur	— à —	—
Low ordinary	13 1/2 à 14 1/4	—
Ordinary	14 1/2 à 15 1/4	15 1/4
Good ordinary	16 1/2 à 17	16 3/4
Low middling	17 1/4 à 17 3/4	17 1/2
Middling	18 1/4 à 18 1/2	—
Strict Middling	— à —	—
Good middling	— à —	—

Nous avons remarqué quelques démarches, mais les facteurs en général ont demandé des taux au-dessus des prix donnés, et les acheteurs se sont montrés peu disposés à traiter sous l'empire d'aucune hausse. Les télégrammes de New-York cotant le middling Uplands à [illegible] ont retrempé la confiance des facteurs. En même temps les avis de Liverpool ont établi la fermeté de ce marché à maintenir la hausse antérieure; en outre les nouvelles de la récolte ont été de nature à donner de la force aux prix, mais, malgré cela, quelques courtiers ont avancé qu'ils avaient trouvé le marché plus facile.

L'Exchange rapporte: "Marché calme, prix nominaux."

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1 sept. 1870, bal.	25523
Arriv. dep. le dern. état	189
Expédié aujourd'hui	25512
Stock en mains &c	25512
Do l'an dernier	19996

Recettes proprement dites depuis hier sur. 181 balles contre 703 vendredi dernier et 350 l'an dernier.

SUCRE—Reçu aujourd'hui 3 bts de sucre. Dans l'article il ne se fait que des affaires locales par le placement. Cotes: 9 à 9 3/4 c pour le commun, 10 1/4 c pour le fair, 11 1/4 pour le fully fair, 11 3/4 à 12 c pour le prime, 12 1/4 à 12 1/2 c pour la qualité de choix 12 à 12 1/4 c pour le jaune clarifié et 13 à 14 1/4 c pour le blanc.

MELASSE—Reçu aujourd'hui 36 barils de melasse. L'inférieure de la Louisiane est cotée à 12 à 18 c le gallon.

FARINE—Le marché continue à être calme bien que les démarches aient été plus actives aujourd'hui.

La superfine est cotée à $4 75 cts, la double extra $5 75, triple extra $6— à $6 25 la bonne triple extra $6 50 à 6 75 extra de choix $7 — à $ — le bl. Extra pr familles — à — le baril. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 2000 barils dont 100 de farine pour ce qu'elle vaut à $5 25, 150 de double extra à $5 75, 100 de bonne triple extra à $6 25, 50 do à $6 62 1/2, 125 d'extra de choix à des conditions privées.

PORC—Le marché est ferme et la demande active aujourd'hui. Vente de près que 100 barils, dont 50, 200 et 250 barils de mess full et overweight à 13 87 1/2, 30, 100 et 150 do à $14 le baril. Le détail se fait à $14 25 à 14 50 le baril.

BACON—Continue à éprouver une bonne demande et le marché est plus ferme. Presque 100 barriques de cotés désossés se sont vendus aujourd'hui comme suit: 5, 10 et 15 barriques à 8 3/4 c et 30 do à 8 7/8. Les épaules sont fermes à 7 1/4 à 7 3/8 c, les cotés clear ribbed 7 3/4 c; jambons de choix curés au sucre placés à 15 c la livre. Hier, mais on ne l'avait pas rapporté—il s'est vendu 50 barriques de cotés désossés à 8 3/4 c, 10 et 20 do à 8 3/4 c la livre.

MAIS—Stock faible et demande limitée. Vente de 30 sacs de blanc mélangé à 69 c, 150 de jaune et 500 de blanc à 70 cts le boisseau.

AVOINE—Rare et les prix de l'article ont haussé. Vente de 30 et de 40 sacs de St Louis à 52 c le boisseau.

SON—Stock faible et demande limitée à $1 05 les 100 livres.

FOIN—Stock faible et article calme.—Vente de 150 balles de choix de l'Ouest à $30 le tonneau.

SAINDOUX—Vente de 25 tierçons de raffiné à 10 1/4 c et 20 do à 12 1/4 c la livre. Le saindoux en barillet est coté à 11 à 11 3/4 c la livre.

VIANDE SALEE A SEC—Les épaules sont tenues à 5 3/4 c la livre.

BREAKFAST BACON—Rare et commande à 9 3/4 à 10 1/4 c la livre.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 2 sept. 1871.

Arrivé pendant la semaine.—1121 boeufs du Texas, [illegible] veaux et veaux d'un an, 305 cochons, 543 moutons.

Vendu.—1037 boeufs du Texas, 1161 veaux et veaux d'un an, 132 cochons, 345 moutons, 4 vaches à lait.

A vendre—1099 boeufs du Texas, 1076 veaux et veaux d'un an, 356 cochons, 253 moutons, 5 vaches laitières.

Boeufs du Texas, choix, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Boeufs du Texas, 1e qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Boeufs du Texas, 2e qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Boeufs du Texas, 3e qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Cochons [illegible]	[illegible]	à	[illegible]
Moutons [illegible]	[illegible]	à	[illegible]
Vaches [illegible]	[illegible]	à	[illegible]
Veaux [illegible]	[illegible]	à	[illegible]
Prix moyen par livre: Boeuf			7
Porc			7
Veau			10
Mouton			10

Pension.

On peut avoir une excellente pension privée, au jour, à la semaine ou au mois, à la résidence de Mme Amédée Landry, rue Collège No 2, entre les rues Melpomène et Terpsichore. Les chambres sont convenablement meublées [illegible] appartements si on le désire.

Références: MM. G. A. Breaux, W. Burbridge, [illegible], le Dr F. B. Gaudet, M. R. [illegible] et le juge J. H. Haley.

DENTISTES.
Le Dr. CHARLES E. KELLS, Dentiste, [illegible]

Dr. C. BLANKE, DENTISTE.
416 et 418 rue [illegible], entre Burgundy et Dauphine, N.-O.
EXTRACTION DE DENTS SANS DOULEUR.
Opérations faites à prix très modérés.

Préservez vos dents.
J. A. CASSADAVANT, D. D. S., CHIRURGIEN DENTISTE.
120 rue du Canal 120 [illegible]
Consultations en français, en espagnol et en anglais. Extraction des dents sans souffrance, par le chloroforme.

$20 Seulement $20.
Le Dr. Chs. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général [illegible] au No [illegible] rue Bienville. Extraction des dents.

A Vendre ou à Louer.
LA BRIQUETERIE et la SCIERIE OAKLAND, sur la rivière Tchefuncta, à cinq milles au-dessus de Madisonville, [illegible] arpents, plantés en bons bois, avec la scierie en pleine opération. Pour les termes et conditions s'adresser au soussigné, [illegible] F. VERLOIN DEGRUY.

Grocerie à vendre.
A vendre une Grocerie bien achalandée, située sur la Levée, vis-à-vis le débarcadère des steamships de New York. S'adresser à H. R. BOUDET, 121 Vieille Levée.

Maison à Louer,
36, rue Derbigny, entre Douane et Bienville.
Une grande et belle maison, sept chambres de maître, dépendances, éclairées au gaz, cour pavée, [illegible]. A louer, cinquante piastres par mois. S'adresser LAFITTE, DUFILHO & CO., No 19 rue St Louis, ou au No 26 rue Royale.

Musique. Pianos.
GRAND RABAIS.
M. ELIE,
16 RUE ROYALE 16.
A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos. Prix très réduits.

Pianos, Pianos,
—ET—
Instruments de Musique.
CHARPAUX & LOUBERE,
9 Rue Royale 9
IMPORTATEURS DE PIANOS des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que:
FAUVRE, JELMINI, BORD,
avec leur système en fer, perfectionné et indispensable pour la bonne tenue de l'accord;
PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, etc., etc.
Grand assortiment de partitions, d'airs d'Opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte, et autres instruments, méthodes, etc., etc.
Leur stock vient d'être récemment augmenté d'un grand choix de nouveautés et de musique classique et religieuse, ainsi que d'un grand assortiment d'instruments à vent, à cordes, etc., des premières fabriques de Paris.
Le tout offert à des prix excessivement réduits.

Avis aux Habitants Sucriers.
Le soussigné prévient les habitants sucriers [illegible]
NELSON POUCHÉ, 128 rue d'Espagne.
Références: L. Millaudon, rue Commune 182; M. Bienvenu, rue Royale 10; E. Villeré, rue Remparts 185; Olivier Bienvenu, Nlle-Orléans; Adolphe Reggio, Paroisse Plaquemines.

La célèbre machine à coudre de Grover & Baker,
A obtenu la croix de la Légion d'Honneur à l'Exposition de Paris et plus de prix que toutes les autres machines ensemble, depuis trois ans, aux foires du Mississippi, de la Louisiane, de l'Alabama et du Texas. Les ventes sont plus fortes que celles de toutes les autres machines.
Bureau général, 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Rue Succursale, Main street, Nlle Ibérie, Lne.

Café Cordova.
Venant d'être reçu—400 sacs CAFÉ DE CORDOVA, de qualité supérieure.
Ce café devient la faveur des consommateurs au premier essai. Les soussignés le vendront en quantités à des prix [illegible].
AVENDAÑO BROS., No 166, rue de la Commune.

J. SAGET,
128, Chartres, et 15, rue du Canal.
Annonce au public [illegible] REVOLVERS [illegible]

C. S. HUNT & Co.,
DÉPÔT DE MACHINES,
Au No. 182 de la rue Gravier—N.-O.
Agents des fabricants des célèbres moulins à coton et des pompes à vapeur de Blake. [illegible]

G. W. DUNBAR & SON,
10, 12 et 14... RUE ST-LOUIS... 10, 12 et 14
NOUVELLE-ORLÉANS,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de LIQUEURS FRANÇAISES,
ANISETTE, CURAÇAO, MARASCHINO, FIGUES DE LA LOUISIANE.
FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS, Qui ont remporté les prix.

SOURCES DE BLADON.
Le meilleur endroit de Bains du Sud.
CES CÉLÈBRES SOURCES sont situées dans une forêt de pins, à 160 milles au-dessus de Mobile et à 24 heures de la Nouvelle-Orléans, d'où l'on y arrive facilement. La salubrité de l'endroit est incomparable. [illegible]
J. CONNER & CO., Propriétaires.

Chantier de bois, de Brown.
Bois de plancher et de plafond, tout taillé. Chêne, Frêne, Peuplier, Noyer, Cèdre, Cyprès et Pin jaune. [illegible]
JOS. A. BROWN.

Agence pour la vente de Whiskey de Cincinnati.
[illegible] BRYAN, MASON & CO.

JULIUS LOEFFLER,
Poseur et Marchand d'INSTALLATIONS DE GAZ.
RUE DE CHARTRES [illegible]

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL. [illegible]

Etats-Unis d'Amérique, Etat de la Louisiane.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce [illegible] jour du mois d'Août de l'an de Notre-Seigneur mil huit cent soixante et onze et de l'Indépendance des Etats-Unis [illegible], par devant moi Gustave Le Gardeur, jr., notaire public, dûment commissionné et assermenté dans et pour la paroisse et la ville susdites, y demeurant, et en présence des témoins ci-après nommés et soussignés,

Se sont présentées les personnes dont les noms sont ci-après [illegible], lesquelles déclarent que les articles suivants sont la Charte de leur Corporation:

ARTICLE I.
Le nom et le titre de la dite Corporation seront et le domicile de la dite corporation est "THE BIENVILLE OIL WORKS COMPANY" [illegible] de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

ARTICLE II.
Le but de cette Compagnie est déclaré être: d'acheter des graines de coton et autres [illegible] de fabriquer de l'huile, des tourteaux, du savon, [illegible] pour les marchés américains et étrangers, [illegible] "Bienville Oil Works" [illegible].

ARTICLE III.
Le capital de cette Compagnie est fixé, par les présentes, à deux cent cinquante mille piastres divisées en deux mille cinq cents actions de cent piastres [illegible].

ARTICLE IV.
[illegible]

ARTICLE V.
[illegible]

ARTICLE VI.
[illegible]

ARTICLE VII.
[illegible]
MM. Jules Aldigé, C. Cavaroc, Paul Aldigé, P. M. Wiltz, S. Cambon.
[illegible]

ARTICLE VIII.
[illegible]

ARTICLE IX.
[illegible]

P. J. Martin	300 actions	$30,000
C. Cavaroc,	200	20,000
J. Aldigé	200	20,000
P. Aldigé	200	20,000
New Orleans Ins. Ass.	300	30,000
Mme Vve J. J. Cuasche	200	20,000
S. Cambon	[illegible]	[illegible]
Jph. Bayle	[illegible]	[illegible]
J. J. Fernandez	[illegible]	[illegible]
A. Costa	[illegible]	[illegible]
P. S. Wiltz	20	2,000
J. Lapene	20	2,000
N. Trépagnier	10	1,000
E. C. Lebreton	10	1,000

A. G. Le Pipe, E. Montegut, G. Le Gardeur Jr., Not. Pub.

Je, soussigné, député-recorder des Hypothèques pour la ville de la Nlle-Orléans et paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie que l'acte d'incorporation de la Compagnie dite "Bienville Oil Works Co." a été dûment enregistré, ce jour dans le livre des actes de société No 8, Folio 467, de ce bureau, conformément à la loi.
Nlle-Orléans, 30 août 1871.
C. DARCANTEL, Député-Recorder.
Pour copie conforme.
G. LE GARDEUR, Jr.

Changement de Cabinet.
LE DR. O. ANFOUX a transféré son cabinet et sa résidence au No 217 de la rue du Canal, près Remparts. [illegible]

Le Docteur J. B. PEREZ,
CABINET—Au No 131 de la rue Carondelet, coin Lafayette.
AYANT une expérience de plus de vingt ans dans le traitement des maladies secrètes, [illegible]

ANTOINE CARRIERE, OLIVIER CARRIERE, EMILE L. CARRIERE.
A. Carrière & Co.
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
Importateurs de Vins, Eaux-de-vie, etc., No 21 rue Bienville. [illegible]

Ayez l'Œil sur vos Enfants.
LE GRAND REMÈDE!
LE SIROP de Mme Whitcomb — Guérit de la Colique, des Douleurs d'Entrailles et facilite la Dentition. — Prix 25 C'ts
LE SIROP de Mme WHITCOMB — Calme les Convulsions et triomphe de toutes les maladies des Enfants. — Prix 25 C'ts
LE SIROP de Mme WHITCOMB — Guérit de la Diarrhée, de la Dysenterie et des maladies des Enfants. — Prix 25 C'ts
[illegible] GRAFTON MEDICINE CO., à St-Louis, Missouri. [illegible]

GUANO PELICAN.
LA COMPAGNIE PELICAN, (The New Orleans Sanitary and Fertilizing Company) [illegible]
E. D. GUILLOTT. [illegible]

LOTERIE.
Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
CHAS. T. HOWARD, Président.
Loterie de Numéros Simples.
GROS LOT - - - - $50,000
CLASSE [illegible]
[illegible] SAMEDI, [illegible] HOWARD, SIMMONS & Co. [illegible]
[illegible]
CHAS. T. HOWARD, Président.
Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ASSURANCE.
Avis Important.

LES PRIMES D'INCENDIE SUR LES MAISONS, MAGASINS ET ENTREPOTS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS étant, actuellement, BEAUCOUP PLUS ÉLEVÉES, comparativement, que les primes de rivière et de mer, les Compagnies soussignées [illegible] une réduction de 33 1/3 POUR CENT, [illegible].

Avant de renouveler vos POLICES, COMPAREZ LES A LA RÉDUCTION suivante sur les taux des MAISONS, des MAGASINS et ENTREPOTS (et de leur contenu) de la VILLE.

SUR MAISONS. [illegible]
SUR MEUBLES ET TOUS LES AUTRES CONTENUS DES SUSDITES BATISSES AUX MEMES CONDITIONS QUE LES BATISSES.
SUR MAGASINS ET ENTREPOTS [illegible]
SUR LES MAGASINS ET ENTREPOTS EN BOIS, PUBLICS OU PRIVÉS [illegible]
SUR FONDS DE MARCHANDISES EN MAGASINS [illegible]
UNE NOUVELLE RÉDUCTION DE [illegible]
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU COMMERCE [illegible]
FACTORS AND TRADERS INSURANCE CO.
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE HOME [illegible]
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUD [illegible]
COMPAGNIE D'ASSURANCE COMMERCIALE [illegible]
COMPAGNIE D'ASSURANCE ATLANTIC.

Avis.
Association pour bâtir à la Nlle-Orléans.
[illegible]
J. F. GRIFFING, Secrétaire.

TRANSPORT DE FRET.
Compagnie de transport de la vallée du Mississippi.
Geo. H. Rea, Président, Henry C. Haarstick, Vice-Président, A. R. Moore, Secrétaire.
Steamer Trenton City, Mary Alice, James Dawson, Rec. W. A. Gill, Atlantic, Jno. H. Burk, Kellogg, James H. Townsend, [illegible] Jas. F. Arnold, et quarante-deux barges. [illegible]
J. F. BUREAU, Agent général, 18, rue Poydras, Nlle-Orléans.

J. E. MERILH. P. CASAUBIELH.
J. E. MERILH & Co.,
179 Rue Poydras 179
MARCHANDS, EN GROS ET DÉTAIL, DE CUIRS ET CRÉPINS.
ONT constamment en magasin un fort stock de peaux de veau françaises et allemandes, [illegible]

Demande de Solliciteurs.
UNE compagnie d'assurance, établie depuis longtemps et très avantageusement connue, [illegible] au Lock Box 699 du Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Graines de Jardinage.
JE viens de recevoir de Robt Buist, Philadelphie, la nouvelle récolte des graines suivantes: NAVET plat blanc d'Allemagne, NAVET collet rouge, NAVET blanc Globe, [illegible]
RICHARD FROTSCHER, 12 rue du Maine, près du Marché Français, Nlle-Orléans.

Vins, Vermouth, Cerises, etc.
ATTENDU par le navire BONS FILS, de Bordeaux, [illegible] VIN ROUGE [illegible] CERISES [illegible] PRUNES et ABRICOTS [illegible] VERMOUTH.
QUEYROUZE & BOIS, coin Vieille-Levée et Bienville.

AVIS.
D. AUGUSTIN,
AVOCAT,
Passage de la Bourse, No 126.
REGISTRE DES FAILLITES. [illegible]

Feutre d'Irlande à Toits.
[illegible]
PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.
NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS, (Non Inflammable)
DE D. ANDERSON & SON,
[illegible]

Pilules Cathartiques d'Ayer.

[illegible]
Préparées par le Dr J. C. AYER & Co., Chimistes, à Lowell, Mass., E.-U. d'Amérique.

LOUISVILLE SOUTHERN SUGAR MILLS.
(Moulins à Canne à Sucre, du Sud, de Louisville.)
CES moulins, si bien connus, sont vendus, [illegible]
Nouvelle-Orléans, 21 juin 1871.
A. M. W. L. Cushing.
[illegible]
A. A. MOUTON.
[illegible]
P. E. BEAUVAIS.
[illegible]
J. DAVENPORT, Ingénieur.
[illegible]
PHIL. OWENS.
[illegible]
L. E. SAHANAH.
[illegible] W. L. CUSHING, Au No 62 de la rue St-Charles.

EAGLE SUGAR MILLS.
(Moulins Eagle à canne à sucre.)
[illegible] W. L. CUSHING, Au No 62 de la rue St-Charles.

GRANDS MOULINS A CANNES A SUCRE DE STEDMAN.
[illegible] W. L. CUSHING.

CHAUDIÈRES A SUCRE EN FER, DE TENNESSEE.
[illegible] W. L. CUSHING, Au No 62 de la rue St-Charles.

EVAPORATEURS DU SUD, DE SCANTLIN.
[illegible] W. L. CUSHING, Au No 62 de la rue St-Charles.

NOYES' EAGLE HORSE POWERS.
[illegible] W. L. CUSHING, Seul agent au Sud, Au No 62 de la rue St. Charles.

PRESSES INGERSOLL & EAGLE A COTON.
[illegible] W. L. CUSHING.

PRESSE A COTON, TOURNANTE, DE NEGRES.
GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.
Dépôt au No 62 de la rue St Charles, Nlle-Orléans. W. L. CUSHING, Seul agent.
[illegible]
MOSES GREENWOOD & SON,
WARREN, CRAWFORD & CO.,
G. L. WALMSLEY & CO.,
IRBY, McDANIEL & CO.,
FRANCKE & DANNEEL,
CAMPBELL & STRONG,
CLAFFEY [illegible] & CO.,
E. F. GOLSAN & CO.,
R. L. WALKER,
VIOLETT, BLACK & CO.,
BLOCK BROTHERS,
WRIGHT, ALLEN & CO.
Nouvelle-Orléans, [illegible]
[illegible]

STEHMAN'S NEWELL COTTON SCREW
(Vis Newell à Coton de Stehman.)
[illegible] W. L. CUSHING.

MOULINS A GRUAU [illegible]
[illegible] W. L. CUSHING.

Dépôt de Machines du Sud.
LANE & BODLEY.
L'Agence pour le Sud, des célèbres moulins à scie et machines de Lane & Bodley, de Cincinnati, est au No 62 de la rue St-Charles, Nouvelle-Orléans, sous la direction de W. L. CUSHING, [illegible]
W. L. CUSHING, No 62 de la rue St-Charles.

VENTES JUDICIAIRES.
Le [illegible] MADELINE [illegible] FRANÇOIS [illegible]
QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans [illegible]
C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CHARLES [illegible] vs. JOHN COLLINS (Louis [illegible])
QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. [illegible]
C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

E. BELLIERO vs. P. DUMONTEIL.
QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans [illegible]
C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

FONDERIE DE LEEDS.
(ÉTABLIE EN 1825.)
Au coin des rues Delord et Foucher.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à épurer, des Vis de Newell, des Bouches à Feu, des Grilles; [illegible]
LEEDS & CO.

ARGENT. ARGENT.
$65,000 à prêter.
ASSOCIATION DE PRÊTS ET DE GARANTIES [illegible]
[illegible]

"BRILLIANT" DE BUCK.

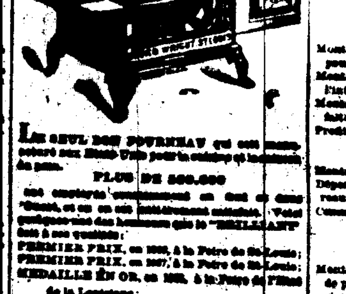

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la chauffe du pays.
PLUS DE 300,000 [illegible]
PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St-Louis;
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis;
MÉDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis.
[illegible]
69....RUE DU CAMP....69
Et achetez un "BRILLIANT."
H. HALLER.
[illegible]

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—SEPTEMBRE 1871.

[illegible]

A	
Arnould [illegible]	Lazare Justin
	Lambert Le Adolphe
B	Lopez [illegible]
Baly Augustine (Mlle)	M
Blanche (Mme)	Marchand Alfred
Bacé B	Morel Pierre
Breton Auguste Hubert	Marie Jean
Bigot Julien	Mourey Pierre
Barthélemy B	N
C	Négeon François
Courtigné Pierre	P
Clocrec Jn Marie	Pâturon Jn Bte
Cheux Louis	Pellotte Françoise (Mlle)
D	Pelier Pierre
Décuers Louis	Pradier (Mme)
Duclos Honoré et famille	R
Dusseau Dominique	Rembolt Joseph
Duor, née Bruce, [illegible]	Reynaud Louis Baptiste
F	Roboul (les époux)
Fager Henri Sylvestre	S
Forestier (la famille)	Sombres Brice
G	Sorral Marie
Griottier Marie (Mlle)	Soigneurie Adolphe
Gaultier Edouard	V
Grand Albert	Vasseaulle [illegible]
Grandgasbelles Amable	W
L	Well
Loustau Pierre	Z
	Zennettel Jacques

La Chancellerie du Consulat de France, rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 27 août 1871.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 10 1/2 HEURES A. M. ET DE 6 A 7 HEURES P. M.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées. Pour les lettres locales ou des Etats-Unis voir les journaux anglais.

A: Augustine Mr, Apille Pasquale, Apullo Etienne J
B: Balliveri Salvatore, Brusio Jacques, Bolvier J P Mme—2, Bilbo Baltazar, [illegible], Basile Lorenzo, Bastrag & Rodriguez, Barberel Pietro, Brusett [illegible]
C: Caillier Albert Mme, Castillo Fernando, Cervana Arseno, Cotechinolio Nicolo, Champotin & Co, Cerini Nicolas, Charles Pr'osie Mme Vve, Cohen Mr, Covington Mr, Canevaro Jean—2, Colombo Andrea, Casato Pedro
D: Dantoni Pasquale, Del Campo J M, De Mato Rosario M, Dugast Aug, De Vincenzo Marie, Dubois Edouard
F: Fumagna Giuseppe, Fillo Domingo, Fugalli Simone, Fiorelo Mariantonio, Fricano Jose, Firenes Vicenzo
G: Granger Amédée Mme, Gonzales Manuel, Giovano Salvatore, Graziani Luigi, Gonin Mme, Gasset Jean Pierre, Guirier Vincenz F
I–J: Ignace J, Januay Antonio
L: Lafiasco Giacomo, [illegible], Lacheille Bernard, Louisiana Leonardo, Leglaud Jean, Lesly Mr
M: Mauri Adélaïd, Marino Dr—2, Marraichin Giuseppe, Maître Salvatore, Maggiore Giovanni, [illegible]
N: [illegible]
O–P: [illegible]
R: [illegible]
S: [illegible]
T: [illegible]
U–V–X–Z: [illegible]

CHAS. W. LOWELL, Maître de Poste.

VENTES A L'ENCAN.
PAR VINCENT & CO.
GRANDE VENTE A CRÉDIT,
Habillements d'automne et d'hiver, fins et extra-fins; Lingerie, &c, &c.
PAR VINCENT & CO.,
Salle d'encan, Nos 62 et 64 de la rue de la Douane.
LUNDI [illegible] SAMEDI, 9 SEPTEMBRE 1871.
Un grand assortiment de Habillements d'automne et d'hiver, de qualités fines et extra-fines, [illegible]
Lingerie de nouveautés.
Pour le compte de qui il appartiendra—
Chemises de linge [illegible]
Conditions à la vente.

PAR M. BARNETT.
MAURICE BARNETT, ENCANTEUR. Bureau sur la façade de la Rotonde de l'Hôtel St-Louis, rue St-Louis entre Royale et Chartres.
[illegible]

PAR E. M. MONTGOMERY.
Meubles. Meubles. Meubles.
PAR E. M. MONTGOMERY.—Il sera vendu, SAMEDI 2 septembre, à 11 heures, à la salle d'encan, No 87 de la rue du Camp—
Un assortiment général de Meubles.
[illegible]

PAR O. VALETON.
O. VALETON,
ENCANTEUR,
No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.
OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises telles que: jambons, [illegible]

Bureaux de la Succursale en Louisiane
DE LA COMPAGNIE
MOUND CITY
D'Assurance Mutuelle de la Vie,
A St-LOUIS, MISSOURI.
Officiers:
JAMES B. EADS, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
C. C. M. HATTON, Agent général.
SUCCURSALE DE LA LOUISIANE, Agence, No 28 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.
OFFICIERS:
F. R. HATCH, Président.
R. T. MERRICK, Vice-Président.
B. B. SIMMES, Sec. et Agent d'Etat.
MÉDECINS SURVEILLANT
J. M. FOLWELL, M. D., J. B. RITCHIE, M. D.
DIRECTEURS:
R. T. Merrick, C. H. Mouton, James Jackson, Robert Hare, J. A. Witte, Thos. Fitzwilliam, F. A. Monch, Octave Vourdon, B. B. Simmes.
Cette Compagnie émet toute espèce de polices d'Assurance de la vie.

BUREAUX DE L'ASSOCIATION D'ASSISTANCE DE BIENFAISANCE MUTUELLES ET D'ASSURANCES SUR LA VIE EN LOUISIANE.
No. 189 de la rue Carondelet.
Nlle-Orléans, 21 juillet 1871.
TROISIÈME ETAT ANNUEL.
[illegible]
JOHN DAVIDSON, Président.
L. A. POURNER, Trésorier.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des MARCHANDS
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
No. 104 DE LA RUE DU CANAL.
DIX-SEPTIÈME ETAT ANNUEL.
CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
[illegible]
F. FOURCHY, Président.
G. W. HOTT, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. [illegible]
JOSEPH CUVILLIER, Notaire Public.
[illegible]
—DIRECTEURS—
[illegible]
Chas. Lafitte.

TEUTONIA
Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.
Le Bureau [illegible] No. 112 de la rue Gravier, [illegible]
Assure contre les risques d'Incendie, de Rivières et de Mer, aux taux les plus bas.
Capital $1,000,000
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.
PAR GABRIEL LEAUMONT.
SANS RESERVE.
Articles de toilette, Habillements, Chapeaux.
PAR GABRIEL LEAUMONT—[illegible]
Conditions—Comptant.

PAR EUGENE TOURNÉ.
Actions de Banque, de Warehouse, etc.
PAR EUGENE TOURNÉ.—JEUDI, 7 septembre 1871, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane—
[illegible] actions de la Banque de New Orléans. [illegible] Importers Bonded Warehouse. [illegible] Louisiana Ice Manufacturing Co.
Conditions—Comptant.

Vente sans réserve du schooner anglais MISCHIEF, avantageusement construit pour le commerce du Golfe et des fruits.
PAR EUGENE TOURNÉ—LUNDI, 4 septembre 1871, [illegible]
Conditions—Comptant.

PAR G. DE FERIET
UNE OCCASION RARE.
Vente positive et sans réserve de la boulangerie bien connue sous le nom de "Boulangerie Bonny"—avec toutes ses bâtisses, installations, sa clientèle, etc.
PAR G. DE FERIET, C. W. CULBERTSON, Encanteur.—[illegible]
[illegible]

VINGT-DEUXIÈME ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.
Nlle-Orléans, 27 mai 1871.
[illegible]
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
PAROISSE D'ORLÉANS, Ville de la Nouvelle-Orléans. [illegible]
W. V. EVANS, Deuxième Juge de Paix.
[illegible] CINQUANTE POUR CENT [illegible]
—DIRECTEURS—
THOS. A. ADAMS, Président.
SAML. B. NEWMAN, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
C. T. Buddecke, J. J. Gerrard, Saml. B. Newman, R. H. Sanders, John Phelps, B. Newman, S. H. Kennedy, P. N. Strong, O. P. Foley, Victor Meyer, A. G. Ober, Jos. Bowling, A. Thomson.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.
Dix-septième Etat Annuel.
CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
[illegible]
CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. [illegible]
F. CHAS. CUVILLIER, Notaire Public.
[illegible]
CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.
[illegible]

Banque Métropolitaine de Prêts, Epargnes et Garanties,
114 ... St-CHARLES ... 114
CETTE banque fait des avances [illegible]
GEO. H. BRAUGHN, Président,
B. L. BROWN, Caissier.
DIRECTEURS.
Geo. H. Braughn, A. Hero, Jr., J. Mainegra, Dr. J. Wass, W. H. Pemberton, Dr. W. H. Hire, L. B. Salomon, Dr. O. Ansoud, Thos. Leonard.

VENTES A L'ENCAN.
PAR HOFFMAN, MARKS & CO.
Vente positive, spéciale et sans réserve, de Habillements militaires et Couvertures en caoutchouc.
PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—Abr. Levy, encanteur—[illegible] SAMEDI 2 septembre à 11 heures du matin, [illegible]
Conditions—Comptant, [illegible] Etats-Unis.

PAR E. ROGER & CO.
Vente sans réserve.
300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
50 malles Bottes et Congress dorés.
PAR E. ROGER & CO.—H. NAPHY, Encanteur. SAMEDI, 2 septembre, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos. 16 et 67, rue de la Vieille-Levée—
[illegible]

PAR D. E. MORPHY.
300 tierçons de Graisse.
PAR D. E. MORPHY, A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu [illegible]
Conditions—Comptant.

PAR NASH & HODGSON.
Magnifique occasion de faire un placement avantageux — propriété de bâtisse, améliorations, au débarcadère de sucre.
Deux magasins en briques, couverts en ardoises, Nos 22 et 24 de la rue Front [illegible]
PAR NASH & HODGSON—W. I. Hodgson, Encanteur—[illegible] DEUX TERRAINS DE PRIX [illegible]
TERMES ET CONDITIONS. [illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR.
Vente pour effectuer un partage entre héritiers majeurs.
Carré de terre situé dans le faubourg Fortin, près des Fair Grounds, côté de la rue de l'Esplanade.
La propriété bien connue sous le nom de "Levis House," située à la Baie St-Louis, Etat du Mississippi.
PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur. [illegible]
CONDITIONS. [illegible]

SUCRES-MELASSES.
SUCRES RAFFINÉS—[illegible] A. THOMSON & CO.
SIROP—"Golden Syrup" [illegible] A. THOMSON & CO.
SUCRES CLARIFIÉS—Blanc et jaunes [illegible] A. THOMSON & CO.
SUCRES DE LA LOUISIANE—[illegible] A. THOMSON & CO.
SUCRES DE CUBA—[illegible] A. THOMSON & CO.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Ville de la Nlle-Orléans.—[illegible]
[illegible]
SAML. DEL BONDIO, Vice-Président.
[illegible]
JOSEPH COHN, Notaire public.

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,
[illegible]
W. J. J. ARMSTRONG.
MACHINES A VAPEUR, BOUILLOIRES, SUCRE, MACHINES [illegible]